

23
&
24
AVRIL
2022

Evenement Cercle Paul Bert
www.ceclepaubert.asso.fr

Sélective OUEST CHAMPIONNAT DE FRANCE



TUMBLING

Performance



Elite

GYMNASTIQUE
ACROBATIQUE

Restauration sur place
Parking gratuit :
10 bd Albert 1er
à 200m

Tarifs
1 jour 3 euros
2 jours 5 euros
Moins de 12 ans et licenciés FFG gratuit

Salle des Sports Acrobatiques
5, allée Pierre de Coubertin
RENNES



DOSSIER CLUB ET TECHNIQUE

Le Cercle Paul Bert TSA de Rennes, la Ville de Rennes et le Comité Régional Bretagne de la Fédération Française de Gymnastique sont heureux de vous accueillir à Rennes.

Cette compétition est ouverte à tous les licenciés 2021-2022 pour les clubs affiliés des Comités Régionaux FFG Bretagne, Pays-de-la-Loire, Centre-Val-de-Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Ile-de-France, Hauts de France.

Elle est sélective pour les Championnats de France Filières Performance et Elite en Tumbling et Gymnastique Acrobatique.

Cette compétition se déroulera conformément aux Règlements techniques 2021-2022 de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce dossier club regroupe toutes les informations nécessaires pour que votre accueil se passe dans les meilleures conditions :

- Date et lieu de la compétition
- Modalités d'engagement
- Informations techniques diverses.
- Accueil
- Restauration
- Accréditations

Contacts

C.O.L

Cercle Paul Bert TSA

Tél : 02 23 40 25 76

E.Mail CPB TSA : cpbtsa-secretariat@laposte.net

FFG : Marion LIMBACH -TARIN

E.Mail : marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Comité Bretagne : Fanny MOREL

E.Mail : fanny.morel@ffgym.fr

Responsables techniques

Sandrine BOUVET (gymnastique acrobatique)

Tél : 06 82 92 37 61

Mail : sandrine.bouvet@cerclepaulbert.asso.fr

Yves TARIN (tumbling)

Tel : 06 88 37 91 05

E.Mail: yves.tarin.tsa@gmail.com

Engagements

Date de forclusion : Lundi 28 Mars 2022

Engagements des gymnastes :

Les gymnastes / unités doivent être engagés via engagym avant le 28 mars (23h59).

Tarifs

Gymnastique Acrobatique : Performance : 26,00 euros par unité
Elite : 36,80 par unité

Tumbling : Performance : 22,00 euros par gymnaste
Elite : 37,60 par gymnaste

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le 28 mars :

[Accéder directement au formulaire](#)

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Pour le tumbling, les juges devront être disponibles sur toute la durée de compétition. Pour la Gymnastique Acrobatique, les juges devront être présents sur la journée entière de compétition pour laquelle le club a une ou plusieurs unités engagées.
- ✓ En cas de non-présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer :

- Par chèque :
à libeller à : "Comité Régional Gymnastique De Bretagne »

et à adresser à :

" Comité Régional Gymnastique de Bretagne 4 allée Marie Berhaut – 35000 Rennes

- Ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes :

 Crédit Mutuel de Bretagne							
Titulaire du compte :	COMITE DE BRETAGNE FEDERATION						
	FRANCAISE DE GYMNASIQUE 4 ALLEE MARIE BERHAUT 35000 RENNES						
Domiciliation :	CCM VILLEJEAN RENNES						
Devise :	EUR						
Relevé d'Identité Bancaire							
RIB	Banque	Guichet	N° de compte	Clé			
	15589	35174	04041290840	89			
IBAN	FR76	1558	9351	7404	0412	9084	089
BIC	CMBRFR2BXXX						

- Ou par carte bancaire directement sur l'interface engagym du site internet de la fédération

ACCREDITATIONS

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Programme Prévisionnel – cf document annexe

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de la compétition. Le planning définitif sera diffusé à ce même endroit début avril.

SAMEDI 23 AVRIL – ouverture de la salle à 8h00

Gymnastique acrobatique

Réunion des juges : 8h30

Début de la compétition : 9h30

Tumbling

Début de la compétition : 9h00 (sélection Europe)/10h30 (sélective ouest)

Palmarès : 20h00

DIMANCHE 24 AVRIL – ouverture de la salle à 8h00

Gymnastique acrobatique

Réunion des juges : 8h30

Début de la compétition : 9h30

Tumbling

Début de la compétition : 11h30 (sélection Europe)

Palmarès : 12h30

INFORMATIONS TECHNIQUES DIVERSES

Cartes de compétition

TU : Les cartes de compétition sont facultatives pour les gymnastes inscrits en Filière Nationale. Elles sont à remettre à l'accueil pour les gymnastes engagés en Elite. Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite : Les cartes de compétition sont à envoyer par mail pour le **13 avril avant minuit** à l'adresse suivante : CarteCompetGAC@ffgym.fr

Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAC

Pour plus d'informations, voir la Brochure Technique Gac. Lettre FFGYM P.12

Musique GAC

Les musiques devront être téléchargées au plus tard **le 13 avril** via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGYM sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGYM).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour chacune des musiques, il faut choisir le type de mouvement dans la rubrique « Appareil ». Pour les groupes qui n'ont qu'un seul mouvement, merci de bien identifier « Combiné » dans « Appareil ». Si cette démarche n'est pas réalisée, les musiques se retrouvent par défaut dans « Statique et elles n'apparaissent pas dans la playlist de DJGym.

Prévoir une copie des musiques sur clé USB pour le jour de la compétition.

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à fanny.morel@ffgym.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificat médical Elite

Certaines catégories nécessitent un certificat Médical Elite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr avant le 13 avril.

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été envoyé à la FFGYM doivent fournir ce certificat sur le site de la compétition sans quoi ne seront pas autorisés à concourir.

Accès plateau de compétition:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs et aux juges. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Entraînement plateau

Un entraînement plateau sera possible le vendredi de 14h à 20h30.

Réservation du créneau d'entraînement via le [formulaire spécifique](#)

Protocole sanitaire :

Selon protocole sanitaire en vigueur.

MODALITES DE COMPETITION

Echauffements

GAC : Echauffement articulaire en zone A (tapis scolaires)

Echauffement spécifique en zone B (praticable identique à celui de la compétition)

Passage de compétition direct - pas de défilé d'entrée – Les gymnastes se placent directement en position de départ.

TU : Echauffement articulaire en zone d'échauffement (tapis scolaires).

Echauffement spécifique sur la piste de compétition.

Les gymnastes auront accès à leur zone d'échauffement 1h avant leur entrée en compétition.

Nous invitons les responsables de clubs, entraîneurs et gymnastes à respecter scrupuleusement les **couloirs de circulation** indiqués dans la salle.

Voir plan de salle en document annexe.

Lieu de compétition

**Salle des Sports Acrobatiques
Cercle Paul Bert de Rennes
5 allée Pierre de Coubertin
35 200 Rennes
tél : 02 23 40 25 76
e.mail : cpbtsa-secretariat@laposte.net**

Attention : Les places de parking sont en nombre très limité autour de la salle. Il est indispensable de se garer sur le parking de la piscine de Bréquigny – Boulevard Albert 1^{er} – qui se trouve à 3 mn à pied de la salle.

Accueil des délégations, juges et officiels

L'accueil se fera dans le hall de la salle de sports acrobatiques

- **de 14h00 à 20h30 le vendredi 22 avril**
- **à partir de 8h00 le samedi 23 avril**

Billetterie

L'entrée public sera payante. Vous pourrez acheter vos billets à l'entrée du site de compétition.

1 jour : 3 euros

2 jours : 5 euros

Entrée gratuite pour les licenciés FFG et les enfants de moins de 12 ans.

Plan d'accès

Accès routier :

Rocade sud-est, sortie n°7 Porte de Bréquigny, rue de Nantes, à droite boulevard Albert 1^{er}, à droite avenue de Bréquigny, à gauche allée pierre de Coubertin.

Stationnement :

Parking de la piscine de Bréquigny sur le boulevard Albert 1^{er}. Possibilité de garer les cars. Accès à la salle à pied en traversant le complexe sportif de Bréquigny (3mns).



Restauration

Une buvette sera organisée sur place. Vous y trouverez des sandwiches froids ou chauds, des gâteaux, des boissons, des friandises, ...

Dès réception des engagements, de plus amples informations vous seront directement transmises par mail (paniers repas, ouverture de compte club).

RECAPITULATIF DES FORMALITES A ACCOMPLIR

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	28 mars
Accréditations entraîneurs et dirigeants	Engagym	28 mars
Engagement des juges	Formulaire	28 mars
Paieement des engagements		13 avril
Téléchargement des musiques	DJGYM	13 avril
Cartes de compétition GAC NA/Elite	CarteCompetGAC@ffgym.fr	13 avril
Certificats de performance	certificatmedicalelite@ffgym.fr	13 avril
Commande et règlement paniers repas	Informations à venir	